

DEMANDE DE MODIFICATION AUTORISATION DE CONSTRUIRE

Autorisation de construire	
N° de l'autorisation de construire :	
Date de l'autorisation de construire :	
Genre de la construction :	
Adresse :	
Code postal :	Localité :
N° cadastral :	Lieu-dit :
Section :	de

Demandeur		
<input type="checkbox"/> Propriétaire	<input type="checkbox"/> Copropriétaire <i>(accord de la copropriété à joindre à la demande)</i>	
<input type="checkbox"/> Locataire	<input type="checkbox"/> Architecte	<input type="checkbox"/> Autre _____
<i>(mandat du propriétaire à joindre à la demande)</i>		
Société :		
Nom/prénom :		
Adresse :		
Code postal :	Localité :	
Tél :	E-mail :	

Propriétaire (si autre que demandeur)	
Société :	
Nom/prénom :	
Adresse :	
Code postal :	Localité :
Tél :	E-mail :

Objet de la modification

Descriptif des modifications :

Pièces à joindre à la demande (voir Art. 109 règlement sur les bâtisses)

Documents obligatoires à chaque demande

- 2 extraits cadastraux avec relevé parcellaire récents (max. 3 mois) ⁽¹⁾
- 2 plans de situation modifiés à l'échelle 1/250 ou 1/500 avec implantation des constructions
- 2 plans de construction modifiés à l'échelle 1/50 ou 1/100

Le cas échéant :

- Mandat du propriétaire
- Accord de la copropriété
- 2 plans de mesurage officiel récent
- 1 certificat de performance énergétique (CPE) modifié
- 1 annexe « Tableau récapitulatif » modifié

Date :

Signature du demandeur :

Demande avec annexes à envoyer par courrier à :	Plans au format « PDF » à envoyer par email à :
Administration communale de Clervaux Service Urbanisme 2, Kierchestrooss L-9753 Heinerscheid	urbanisme@clervaux.lu

Veuillez noter qu'uniquement les demandes dûment remplies et complètes seront traitées.

Les données personnelles recueillies sur ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre dossier par les services de l'Administration communale. Elles sont traitées de manière loyale et transparente conformément au Règlement Général sur la Protection des Données du 25 mai 2018 (RGPD), et conservées la durée nécessaire à ce traitement ainsi qu'au délai d'archivage légal applicable.

En cas de question concernant le traitement de vos données personnelles, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données (DPD) de la Commune de Clervaux à l'adresse dpo@clervaux.lu.